

LISTE DES PIÈCES A FOURNIR

DOSSIER D'AIDE JURIDICTIONNELLE

EN 2 EXEMPLAIRES

◆ **Copie de votre pièce d'identité ou passeport** + celle de votre éventuel compagnon et/ou celle de toute autre personne vivant au même domicile

◆ **Copie intégrale de votre livret de famille**

◆ **Copie de votre dernier avis d'imposition** + celui de votre compagnon ou de toute autre personne vivant au même domicile

◆ **Copie de tous vos bulletins de salaire** (depuis le mois de janvier de l'année en cours jusqu'à aujourd'hui)

et/ou Attestation Pôle emploi

et/ou dernier Relevé CAF attestant du RSA perçu

Les mêmes documents doivent être fournis par votre compagnon ou toute autre personne vivant au même domicile que vous.

◆ **Un justificatif de domicile (selon votre situation) :**

- Si locataire : copie du bail ou quittance de loyer
- Si propriétaire : courrier attestant que vous êtes propriétaire de votre maison/appartement
- Si hébergé(e) : attestation d'hébergement + carte d'identité de l'hébergeur

◆ **Dernier relevé de la CAF**

◆ **Justificatif de votre épargne bancaire** (derniers relevés de comptes bancaires avec livrets, placements éventuels...)

◆ **Convocation**

◆ Attestation de votre assurance protection juridique (prise en charge ou pas des honoraires d'avocat)

◆ Certificat de scolarité uniquement pour les enfants majeurs

◆ Copie du Jugement allouant une pension alimentaire